



Projet Personnel Professionnel



Composante
Institut
Universitaire de
Technologie Le
Creusot

Présentation

Description

Présent à chaque semestre de la formation et en lien avec les réflexions de l'équipe pédagogique, le projet personnel et professionnel est un élément structurant qui permet à l'étudiant d'être l'acteur de sa formation, d'en comprendre et de s'en approprier les contenus, les objectifs et les compétences ciblées.

Il assure également un accompagnement de l'étudiant dans sa propre définition d'une stratégie personnelle et dans la construction de son identité professionnelle, en cohérence avec les métiers et les situations professionnelles couverts par la spécialité "GMP" et les parcours associés. Enfin, le PPP prépare l'étudiant à évoluer tout au long de sa vie professionnelle, en lui fournissant des méthodes d'analyse et d'adaptation aux évolutions de la société, des métiers et des compétences.

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	8h
TP	Travaux Pratiques	4h

Contrôle des connaissances

Pour le pôle ressource, un contrôle continu a lieu tout au long du semestre sous forme d'interrogations écrites et/ou orales et d'évaluation de travaux pratiques.

Pour les SAÉ, les livrables et productions seront évalués individuellement par un jury composé d'enseignants et d'industriels.

Les notes des évaluations sont regroupées et pondérées au sein de 5 groupes cohérents d'apprentissages critiques permettant l'acquisition de 5 compétences caractéristiques du diplôme. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, le niveau d'acquisition des compétences augmente (Niveau 1 à 3). L'association entre les compétences, les ressources et les SAÉ est détaillé dans le programme national du BUT ainsi que dans le document annexe à cette fiche filière.

Un bonus peut être accordé aux étudiants inscrits au Bureau de la Vie Etudiante, par la pratique sportive, culturelle ou associative, etc. suivant certaines modalités. Le bonus (entre 0.25% et 5%) est ajouté à la moyenne générale de chaque unité d'enseignement.



Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CCI (contrôle continu intégral)	CC : Ecrit et/ou Oral					